

Vies Communes

n°5

Juillet 2018

Bazoncourt
Burtoncourt
Charleville-sous-Bois
Coincy
Colligny-Maizery
Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied
Faily
Glatigny
Hayes
Les Etangs
Maizeroy
Marsilly
Ogy-Montoy-Flanville
Pange
Raville
Retonfey
Sainte-Barbe
Saint-Hubert
Sanry-lès-Vigy
Sanry-sur-Nied
Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Ste-Barbe
Silly-sur-Nied
Sorbey
Vigy
Villers-Stoncourt
Vry



Les éco-citoyens
de demain



Nous agissons chaque jour pour faire vivre, animer, préserver et développer les ressources de notre territoire. La construction d'une intercommunalité telle que la nôtre se fait en développant les potentiels existants.

Dans le Haut Chemin - Pays de Pange, les ressources sont

nombreuses : environnementales, naturelles et humaines. Nous nous appliquons à accompagner les actions, développer les réseaux et valoriser les richesses présentes. Nous souhaitons mobiliser tous les acteurs du territoire autour de valeurs communes et de projets partagés. C'est ainsi que la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) est partenaire d'évènements festifs et culturels tels que le Remorque du Pat' ou le festival Musikodouv'.

Le développement du lien social est aussi fortement marqué dans la Promenade des Délices. Cette 3^e marche gourmande a rassemblé 400 personnes autour d'un

projet caritatif : la création d'un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite. Les précédentes éditions de cette manifestation ont permis l'achat de vélos électriques, d'un triporteur pour les fauteuils et d'une joëlette. Ces équipements sont gracieusement mis à disposition.

Valoriser les ressources du territoire, c'est aussi aider les agriculteurs à vivre de leur travail. La CCHCPP a initié une action de promotion des circuits courts en collaboration avec les producteurs locaux.

Le développement durable est un autre facteur clé sur lequel nous travaillons. En partenariat avec les écoles primaires, nous formons les enfants au tri et au recyclage des déchets. Là encore, il s'agit de préserver les ressources naturelles et de veiller au respect de l'environnement. C'est grâce à une forte mobilisation collective que nous pourrions innover afin de faire vivre notre territoire riche en atouts naturels et humains.

Roland CHLOUP
Président

TOUT SAVOIR

Toutes les informations du territoire

A partir de cet été, toutes les informations des 28 communes de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange seront librement accessibles sur smartphone.

L'application mobile PanneauPocket, téléchargeable gratuitement sur son téléphone portable, permet de recevoir tous les messages que les communes publient. Chacun pourra choisir d'être régulièrement informé de ce qu'annonce sa commune de résidence ou les villages voisins : animations, alertes météo, info trafic, info services...

La CCHCPP à l'origine de ce dispositif innovant de communication veut ainsi permettre aux habitants du territoire de se rapprocher et de partager leurs nouvelles. PanneauPocket pourra aussi prévenir la population d'initiatives communautaires ou d'informations techniques sur ses compétences (ramassage des ordures ménagères, assainissement, internet à très haut débit, ...).

La fibre tisse sa toile

Les communes autour de Pange profitent déjà d'internet à très haut débit depuis Noël dernier.

Avec les travaux qui seront finalisés, cet été, sur les plaques de Vry et de Silly-sur-Nied, la fibre sera déployée devant toutes les maisons des 28 communes du territoire, avant la fin de l'année. La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange sera alors la première intercommunalité de Moselle dont tous les foyers sont raccordés à la fibre.



Réunion de pré-raccordement à Courcelles-Chaussy

53 élus et bénévoles mobilisés pour l'organisation de la 3^e Promenade des Délices

Délicieuse promenade autour de Villers-Bettnach

415 promeneurs ont pris part à la troisième édition de la marche gourmande organisée par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange en partenariat avec l'association « Le cœur à l'ouvrage », à laquelle sont reversés les bénéfices de la manifestation.

L'association a pour priorité de recueillir des fonds pour financer le programme d'opération et de rééducation d'Antoine Wust. En parallèle, elle aide au financement de solutions liées au handicap pour d'autres personnes ou associations. C'est ainsi qu'avec les fonds récoltés lors de cette troisième Promenade des Délices, un ponton de pêche, accessible à tous, va être installé au bord de la Nied. Par le passé, la marche avait déjà permis d'acquérir du matériel spécifique pour permettre à tous de profiter des joies de la Voie Verte du Pays de Pange avec un triporteur à assistance électrique pour les fauteuils, deux vélos à assistance électrique et une joëlette. Tout ce matériel est à la disposition de la population et des visiteurs, sur simple appel téléphonique à la Communauté de Communes. L'association dispose aussi de lugiglaces pour accéder aux plaisirs de la glisse sur les patinoires de Metz et Amnéville-les-Thermes. Cette année, les promeneurs ont pu découvrir un autre paysage du territoire Haut Chemin - Pays de Pange puisque le départ de la marche a été donné dans le cadre idyllique de l'Abbaye cistercienne de Villers-Bettnach. Les deux premières éditions s'étaient déroulées autour de Pange, sur la voie verte qui relie Courcelles-sur-Nied à Landonvillers. Cinq haltes gourmandes ont ensuite conduit les participants à travers un magnifique décor forestier, ensoleillé, leur

permettant au passage de découvrir le chêne centenaire. Au menu, plusieurs produits locaux directement livrés par les producteurs, comme le tartare de saumon de l'Atelier de Mamounette, le pâté de la Maison Wagner, les fromages de la Biquetterie et de la Ferme de Borny, ... Parallèlement, une dynamique écologique a aussi été entretenue en expliquant aux familles comment trier et recycler les aliments et tous les objets utilisés, pour la plupart réutilisables ou compostables : gobelets, couverts, assiettes, plateaux repas... Près de cent bénévoles, et vingt-six partenaires, ont accompagné Fabrice Muller, vice-président de la CCHCPP ainsi que Sylvie et Reynold Wust, responsables de l'association, dans l'organisation de cette belle journée de détente et de convivialité. Participants et organisateurs sont repartis repus et ravis, et ont tous pris rendez-vous pour le lundi de Pentecôte 2019.



Un cadre de promenade prestigieux autour de l'Abbaye cistercienne de Villers-Bettnach

Le budget communautaire

Le budget de la Communauté de Communes est voté, sur proposition de la commission des finances, par le conseil communautaire composé des 45 maires, adjoints ou conseillers municipaux représentant les 28 communes du territoire. Il suit des règles précises de présentation et de vote. Elles permettent de retracer, de manière lisible et sincère, l'intégralité des recettes et des charges de l'intercommunalité.

Outre le budget général, certains services dépendent, pour fonctionner, de budgets annexes : ordures ménagères, assainissement, prestations de services, zones d'activités.

Les tableaux ci-dessous présentent les différents budgets adoptés par l'assemblée et leurs principaux chapitres.

Budget de fonctionnement général

Sur les presque 25 millions d'euros votés par le conseil communautaire, 9,95 millions sont destinés au budget général.

2018

• Fonctionnement	5 239 255,82 €
• Investissement	4 711 668,72 €

Budget Ordures Ménagères (OM)

Les principales recettes de ce service proviennent de la redevance OM payée chaque quadrimestre par les usagers. Celle-ci finance la collecte et le traitement des déchets en porte à porte, en apport volontaire ou en déchetterie. Outre la rémunération du personnel et des prestataires de service pour le traitement des déchets notamment, cette activité suppose d'importants investissements comme les camions benne, les poubelles, les containers ou les déchetteries.

2018

• Fonctionnement	2 032 458,07 €
• Investissement	629 337,77 €

Budget assainissement

C'est la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange qui crée et entretient les réseaux d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales des 28 communes du territoire. Les stations d'épuration et les équipements des villages sont parfois anciens et usés et nécessitent de gros travaux d'entretien ou de réparation. Un vaste programme de rénovation ou de construction d'infrastructures a dû être planifié par l'intercommunalité sur plusieurs années.

2018

• Fonctionnement	2 110 407,81 €
• Investissement	4 263 100,93 €

Prestations de service

La Communauté de Communes met son personnel et ses équipements à la disposition des communes pour l'entretien des espaces verts ou divers menus travaux. Ces prestations sont facturées aux communes qui les commandent sur la base d'un tarif horaire.

La CCHCPP dispose d'un matériel performant et bien entretenu qui n'appelle pas d'importants renouvellements cette année.

2018

• Fonctionnement	47 756,75 €
• Investissement	0 €

Zones d'activités

La Communauté de Communes a la responsabilité de 5 zones d'activités. Elle a développé ou aménagé trois zones d'activités économiques qui totalisent aujourd'hui près de 50 entreprises réparties sur 52 ha.

La zone de Coincy/Ogy-Montoy-Flanville est désormais remplie. Des parcelles sont encore à commercialiser à Courcelles-Chaussy et Avancy (commune de Sainte-Barbe).

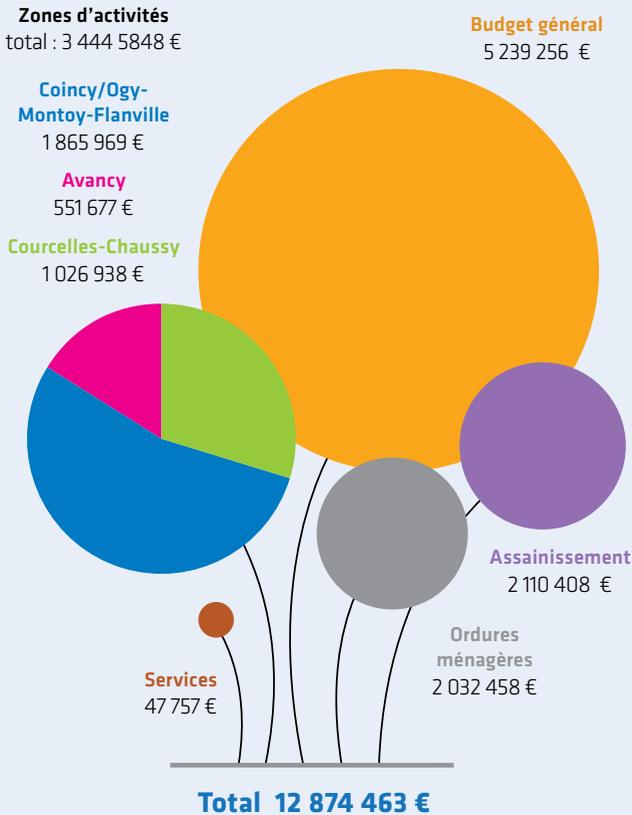
C'est la vente du foncier d'une part, et les Contributions Financières des Entreprises (CFE), d'autre part, qui financent les travaux de viabilisation de ces zones.

	Fonctionnement	Investissement
• Coincy / Ogy-Montoy-Flanville	1 865 969,11 €	1 173 134,79 €
• Courcelles-Chaussy	1 026 938,00 €	989 926,96 €
• Avancy	551 677,31 €	325 600,66 €
Total	3 444 584,42 €	2 488 662,41 €

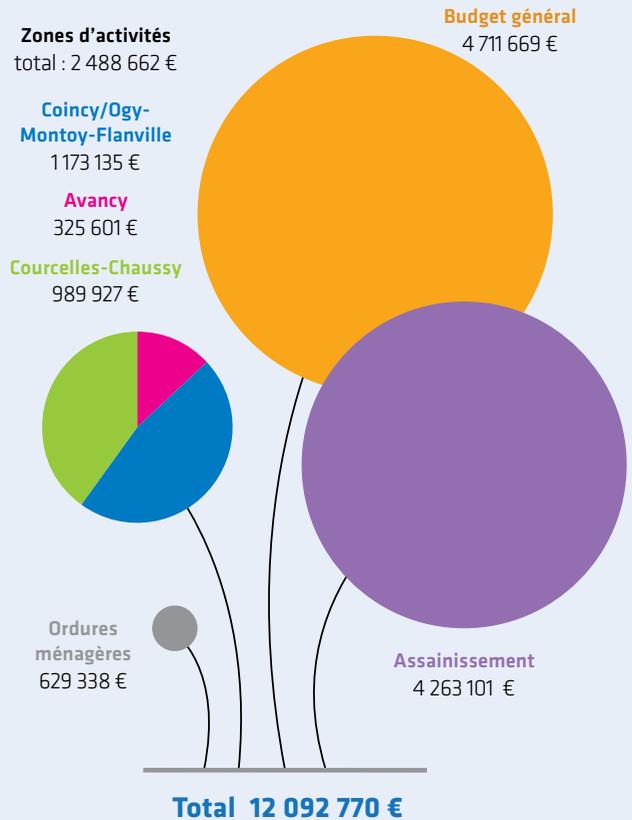
Le budget de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange peut-être défini comme l'ensemble des documents, qui prévoit et autorise les ressources et les charges de l'intercommunalité pour chaque année. C'est donc un acte de prévision et d'autorisation annuel de perception des impôts et de dépense des deniers publics.

Récapitulatif de l'ensemble des dépenses de fonctionnement

Fonctionnement 2018

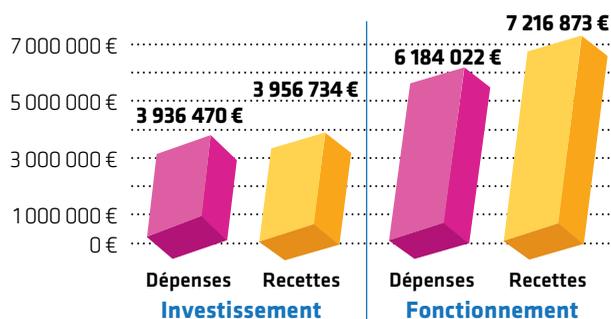


Investissement 2018

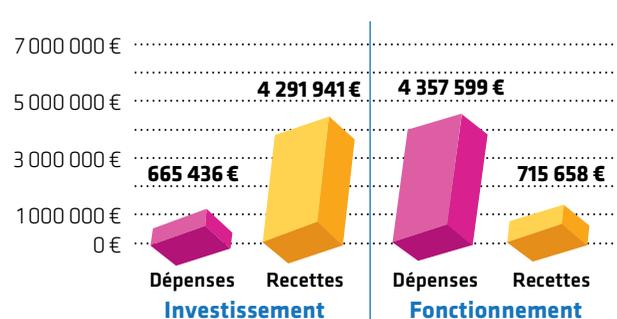


Comptes administratifs

Comptes administratifs 2017 : hors zones d'activités



Comptes administratifs 2017 : zones d'activités



Eco-citoyens de demain



Des ateliers pour reconnaître les matériaux recyclables

Mille écoliers répartis dans plus de soixante classes ont bénéficié de la formation « Le tri dans tous ses états » initiée par la Communauté de Communes Haut Chemin -Pays de Pange depuis 2015. Cette démarche vient en appui aux différentes actions pédagogiques déjà menées par les enseignants

Des ateliers ludo-pédagogiques

Cette action d'éducation à destination des écoliers du territoire prépare les futurs éco-citoyens à savoir trier et recycler les déchets qu'ils produisent. L'approche est totalement interactive. Ils découvrent l'itinéraire des déchets ménagers depuis leur domicile jusqu'au traitement et à leur réutilisation éventuelle. Ils découvrent ce qui doit être trié, comment le faire et ce que l'on peut fabriquer à partir de matériaux recyclés.

Munis de ce nouveau savoir, les enfants participent à des ateliers ludo-éducatifs pour reconnaître les déchets, les trier et repérer ceux qui sont recyclables.

Chaque participant reçoit un diplôme attestant de ses toutes nouvelles compétences en matière de gestion des déchets.



Des artistes en puissance

Le second volet de l'animation propose de laisser s'exprimer les artistes en herbe. Un concours de création d'œuvres à partir de matériaux recyclables est organisé chaque année auprès des classes ayant bénéficié de la formation au tri. Après délibération sur toutes les œuvres proposées, les enfants votent pour élire deux classes lauréates. Celles-ci profitent, chaque année, d'une sortie offerte par la Communauté de Communes. Pour 2018, deux classes de CM2 des écoles primaires de Courcelles-sur-Nied et de Vigy ont profité d'une belle journée à la Maison de la Nature de Montenach. Ils ont pu y découvrir la faune et la flore locale au sein d'une réserve naturelle préservée.



Apprendre à trier les déchets ménagers à l'aide du calendrier de tri de la Communauté de Communes

Préserver la planète et préparer l'avenir des générations futures passe aussi par un important travail de fond auprès des enfants, réalisé activement par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.



Les 2 classes gagnantes du concours de création d'œuvres à partir de matériaux recyclables

Vous avez souhaité participer à l'action de formation autour des déchets recyclables. Pourquoi ?

Cette action m'a intéressée car elle s'inscrit dans la continuité de différents enseignements que j'ai déjà abordés avec ma classe de CM2. Elle m'a aussi permis de faire appel à différentes autres notions comme l'histoire, l'art, ...

Votre classe a participé au concours de création d'œuvres en matériaux recyclables. Comment avez-vous abordé ce projet ?

La question de la thématique de l'œuvre s'est immédiatement posée. Notre école porte le nom de l'artiste lorrain Paul Flickinger. Nous avons approfondi son œuvre avec les élèves et remarqué qu'il a beaucoup travaillé sur le thème du portrait. Ça nous a rappelé que nous possédions nous aussi un portrait collectif : notre photo de classe. Chaque enfant s'est donc chargé de créer son propre personnage à partir de matériaux recyclables selon son inspiration. Je leur avais donné une seule consigne : que leur petit personnage représente qui ils sont vraiment, ce qui les caractérise. Puis, nous avons reconstitué cette « classe bis » en plaçant les personnages exactement à la même place que sur la photo de classe.

Comment vos élèves ont-ils accueilli le fait d'être lauréats ?

Les enfants étaient très contents d'avoir été élus par les autres classes. Ils ont aussi porté beaucoup d'intérêt à la découverte des autres œuvres. La sortie nature offerte par la Communauté de Communes a ravi tout le monde. Entre l'observation des petites bêtes, les ateliers autour des végétaux et le Land Art, ils ont bénéficié d'une immersion totale dans la nature.



Atelier de Land Art



Caroline Lebeau
Enseignante
Ecole primaire de Vigy

La Redevance Incitative

pour les communes de Bazencourt, Coincy, Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied, Colligny-Maizery, Marsilly, Maizeroy, Ogy-Montoy-Flanville, Pange, Retonfey, Sanry-sur-Nied, Servigny-lès-Raville, Silly-sur-Nied, Sorbey, Raville et Villers-Stoncourt

La Redevance Incitative (RI) - avec le comptage des levées - est désormais en phase de test opérationnel dans **l'ancien Pays de Pange** jusqu'au 31 décembre 2018. Chaque foyer a reçu un bac de 120 ou 240 litres (suivant la taille de la famille). Depuis le 1^{er} mai 2018, seuls ces nouveaux bacs munis de puces électroniques sont collectés. Jusqu'à fin 2018, les habitants de **l'ancien Pays de Pange** seront facturés de la manière habituelle. Leur facture sera accompagnée d'une facture dite « à blanc » simulant la facturation RI qui sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2019. Durant ces deux quadrimestres, chaque foyer pourra réguler sa production de déchets et ainsi agir sur sa facture.

Le barème des tarifs de la redevance incitative est repris ci-contre. Pour une meilleure compréhension, il fait aussi apparaître les tarifs actuels de la redevance ordures ménagères qui seront pratiqués jusqu'à fin 2018.

La part forfaitaire du tarif RI inclut déjà 4 levées par quadrimestre, soit 12 levées par an.

Au-delà de 4 levées par quadrimestre, chaque levée fera l'objet d'une facturation complémentaire qui coûtera :

- pour un bac de 120 litres : 2,50 euros
- pour un bac de 240 litres : 5 euros

Pour toute question sur la RI, contacter le 03 87 64 10 63 ou par mail : tridechets.cchcpp@orange.fr

Barème des tarifs par quadrimestre

Tarif actuel jusqu'à fin 2018	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et +
	31,00 €	56,00 €	81,00 €	106,00 €	131,00 €

Tarif RI 2019	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et +
Abonnement	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Forfait	20,00 €	40,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
1 ^{ère} levée	28,00 €	48,00 €	68,00 €	88,00 €	108,00 €
2 ^e levée	28,00 €	48,00 €	68,00 €	88,00 €	108,00 €
3 ^e levée	28,00 €	48,00 €	68,00 €	88,00 €	108,00 €
4 ^e levée	28,00 €	48,00 €	68,00 €	88,00 €	108,00 €
5 ^e levée	30,50 €	50,50 €	70,50 €	93,00 €	113,00 €
6 ^e levée	33,00 €	53,00 €	73,00 €	98,00 €	118,00 €
7 ^e levée	35,50 €	55,50 €	75,50 €	103,00 €	123,00 €
8 ^e levée	38,00 €	58,00 €	78,00 €	108,00 €	128,00 €
9 ^e levée	40,50 €	60,50 €	80,50 €	113,00 €	133,00 €
10 ^e levée	43,00 €	63,00 €	83,00 €	118,00 €	138,00 €
11 ^e levée	45,50 €	65,50 €	85,50 €	123,00 €	143,00 €
12 ^e levée	48,00 €	68,00 €	88,00 €	128,00 €	148,00 €
13 ^e levée	50,50 €	70,50 €	90,50 €	133,00 €	153,00 €
14 ^e levée	53,00 €	73,00 €	93,00 €	138,00 €	158,00 €
15 ^e levée	55,50 €	75,50 €	95,50 €	143,00 €	163,00 €
16 ^e levée	58,00 €	78,00 €	98,00 €	148,00 €	168,00 €

En orange, les situations de facturation inférieures à la redevance actuelle

Prix de la levée*	2,50 €	2,50 €	2,50 €	5,00 €	5,00 €
-------------------	--------	--------	--------	--------	--------

* levée supplémentaire (au-delà de 4 par quadrimestre)

Agenda Nouveau A noter

• 4^e course cycliste gentleman « Marcel Hocquaux »
Dimanche 26 août à Vigy

• 12^e édition du festival musical « Musikodouv »
Samedi 1^{er} septembre à Pange

• Rentrée école de musique

Permanence renseignements-inscriptions sur les 2 pôles musicaux :

- mercredi 5 septembre de 16h à 18h à Courcelles-Chaussy

- mercredi 12 septembre de 16h à 18h à Pange

Reprise des cours à partir du lundi 17 septembre.

L'actualité de la collectivité et des communes est à retrouver sur le site internet : www.cc-paysdepange.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange est situé 1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46
Mail : cc_hautchemin-paysdepange@orange.fr
Collecte ordures ménagères : tridechets.cchcpp@orange.fr